

TEMOIGNAGE DE FATMIR (KOSOVE)

[Menu](#)

Pour échapper à l'enrôlement dans l'armée yougoslave qui combattait ses propres ressortissants, des frères, Fatmir est contraint d'arrêter ses études supérieures de métallurgie à Mitrovica et ne voit que l'exil pour survivre après avoir déserté. Il dépose une demande d'asile en Suisse le 3 mars 1993.

1er février 1994 – je suis engagé chez un jardinier paysagiste... je deviens indépendant financièrement...(à l'époque, l'interdiction de travailler était de 11 mois après l'arrivée en Suisse)

Je pensais rester quelques mois, le temps de la guerre... puis retourner chez moi... 1999 avril mai juin- frappes de l'OTAN sur la Serbie et la Kosovë- ma famille vivra l'exode et se réfugiera quelques mois en Albanie... retournera dans notre village dévasté...vivra sous une tente du HCR... avant que notre maison soit reconstruite...c'est par natel que j'ai vécu ces jours terribles...

2001- mon patron me nomme chef d'équipe. Je parle et lis le français couramment ; Mais j'apprends encore à écrire le français. Je me prépare pour l'article 41 (formation en cours d'emploi pour adulte) car je souhaite obtenir le CFC de jardinier paysagiste. Mon patron me soutient dans cette démarche.

2003- depuis neuf ans j'ai un salaire, je paie l'AVS, l'AI, l'APG, la LAA...je paie l'impôt à la source ; j'ai payé aussi les « 10% » à Berne. (10% prélevés sur le salaire des requérants pour couvrir les frais d'assistance, de soins médico-dentaires, de départ et d'exécution, ainsi que les frais occasionnés par la procédure. CHF 20 000. sont bloqués à Berne et lui seront restitués, sous déduction des frais et autres dépenses, au plus tôt six mois après son retour au Kosovë ou l'obtention du permis B)

2003- voilà dix ans que je côtoie des collègues de travail, des copains ; ils ont des projets de vie, ils échafaudent des plans de carrière.. ils vivent, s'engagent, prennent des décisions...se trompent...recommencent...



Voilà dix ans que je vis entre parenthèse, comme une personne privée des droits civils : je ne peux signer qu'un seul contrat, le contrat de travail. Pour un appartement, un téléphone fixe, une voiture, l'assurance maladie, ma signature n'est pas reconnue ; je dois demander l'entremise d'un suisse ou d'un permis C.

Voilà dix ans que je vis la séparation avec ma famille et que je vis ici...je suis resté célibataire...c'est un choix réfléchi...un choix assumé dans cette situation particulière de requérant d'asile et c'est dans ce choix de vie que je voudrais être reconnu par la Suisse, que je voudrais recevoir un permis stable. Ensuite je penserais à construire.

C'est vrai, la société suisse nous accueille, plus spécialement les familles, et je tiens à l'en remercier... Mais elle nous a placés au ban de la société active.... Alors que nous participons d'une manière importante au développement économique.... Que nous avons des compétences que nous mettons à son service... comment s'intégrer encore plus, alors que notre statut nous repousse dans la marge, dans l'exclusion...que nous ne savons pas de quoi sera fait notre lendemain ?

Je suis capable d'être chef d'équipe, est-ce que je ne suis pas intégré ?

Fatmir, avril 2004



● [Obtenir un permis B](#)

● [Retour à Témoignages](#)

